INDEX 2024

*Egalité professionnelle*

# COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

## 97/100

DGCL
Direction générale des collectivités locales

Contact :
dgcl-index@dgcl.gouv.fr

| | |
|---|---|
| **Score global** | **97/100** |
| 1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires | 67/70 |
| 2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent | 15/15 |
| 3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables) | 0/0 |
| 4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations | 15/15 |

Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale